CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART
Option Spécial.
Fréquent, Mandeville, Bogalusa et points int ..... 7:20 a m
St. Tammany Spécial
Covington Mandeville et points ..... 4:30 p m
Excursion des dimanches et mercredis pour Mandeville et points ..... 7:20 a m

ARRIVE
Ozone Spécial.
Fréquent, Mandeville, Bogalusa et points int ..... 7:10 p m
St Tammany Spécial
Covington Mandeville et points ..... 8:25 a m
Excursion des dimanches et mercredis Covington, Mandeville et points ..... 7:10 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE R. R.

ARRIVE
Mail tous les jours ..... 7:15 a m
Express tous les jours ..... 6:00 p m
Cincinnati tous les jours ..... 8:45 p m
N. Y. fast mail tous les jours ..... 11:15 a m
Mail and coast tous les jours ..... —
Express, tous les jours, excepté dimanche ..... 8:50 a m
Express dimanche ..... 9:45 p m

DEPART
Mail tous les jours ..... 8:15 p m
Express tous les jours ..... 7:00 a m
Cincinnati tous les jours ..... 9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours ..... —
Mail and coast tous les jours ..... 7:20 p m
Express, tous les jours, excepté dimanche ..... 4:05 p m
Express dimanche ..... 7:40 a m

TEXAS & GULF EXPRESS ROUTE.

ARRIVE
Mail ..... 8:35 a m
Texas Special ..... 8:10 p m
Local ..... 4:30 p m
Limited St Louis and Chicago ..... 8:50 a m
Excursion du dimanche ..... 7:05 p m

DEPART
Mail ..... 5:30 a m
Texas Special ..... 9:10 a m
Local ..... 4:30 p m
Limited St Louis and Chicago ..... 7:30 p m
Excursion du dimanche ..... 7:40 a m

TEXAS CENTRAL.

ARRIVE
Fast Mail ..... 8:15 p m
Local ..... 6:45 p m
Houston and Louisville Limited ..... 4:15 p m
Memphis and Chicago ..... 10:35 a m
Texas and Colorado Spl ..... 6:00 a m

DEPART
Fast Mail ..... 8:45 a m
Local ..... 6:30 a m
Memphis & Cincinnati & Louisville Limited 8:15 p m
Texas and Colorado Spl ..... 7:10 p m
Fast Mail ..... 7:10 p m
Memphis and Chicago Limited ..... 5:20 p m

TEXAS YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.
Memphis Express ..... 8:15 a.m.
Local Express ..... 5:50 p.m
Woodville, Bayou Sara Acc 9:40 a.m.

DEPART
Memphis Express ..... 3:15 p.m.
Local Express ..... 4:00 a.m
Woodville, Bayou Sara Acc 4:00 p.m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVE
Texas and Mississippi Springs ..... 7:30 a m
Houston Express ..... 12:05 p m
Local ..... 7:45 p m

DEPART
Texas and Mississippi Springs ..... 8:30 a m
Houston Express ..... 3:15 p m
Texas and Mississippi Springs ..... 6:20 p m

NORTH LOUISIANA & GULF RAILROAD.

ARRIVE
Shreveport and Houston ..... 11:10 a m
Natchez and Coast Express ..... 5:10 p m
Shreveport Express ..... 8:35 a m
Natchez Express ..... 8:45 p m

DEPART
Shreveport and Houston ..... 3:00 p m
Natchez and Coast Express ..... 8:10 a m
Shreveport Express ..... 9:00 p m
Natchez Express ..... 11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLAND R. R.

ARRIVE
Dimanche seulement.
Grand Isle ..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Grand Isle ..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement
Grand Isle ..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Grand Isle ..... 6:40 p m

DEPART
Dimanche seulement.
Grand Isle ..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Grand Isle ..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement
Grand Isle ..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Grand Isle ..... 8:00 a m
Shell Beach ..... 10:02 a m
Shell Beach ..... 7:00 p m

DEPART
Tous les jours excepté dimanche.
Shell Beach et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach ..... 5:30 a m
Shell Beach ..... 8:00 a m
Shell Beach ..... 6:30 p m
Shell Beach ..... 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER
Tous les jours excepté dimanche.
Shell Beach et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
Shell Beach ..... 7:00 a m

Liste des arrivées partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK

Steamship Chalmette, Freeman...parti 2 nov.
Steamship Nueces, Kemble ...parti 7 nov.
Steamship Joseph W Fordney, Lavergne parti 3 nov.
Steamship Wm Cliff, Davis.....parti 3 nov.
Steamship Darien, Robinson.... parti 18 oct.
Steamship Alexandrian, Bruce, parti 27 sept.
Steamship Jonathan Cobb.....parti 4 oct.
Steamship Director, Richardson ...parti 6 oct.
Steamship Leglian, Lord .....parti 11 oct.
Steamship Louisianian, Wood... parti 13 oct.
Steamship Bartadian, Parker...parti 20 oct.
Steamship Norseman, Evans....parti 25 oct.
Steamship Senator, Pyle.....parti 29 oct.
Steamship Wayfarer, Wood.....parti 29 oct.
Steamship Commodore.....parti 31 oct.
Steamship Comelian, Charlton parti 9 nov.

MANCHESTER.

SS Manchester Shi per.....parti 26 oct.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Helena, Handy..... parti 13 oct.
Steamship Utah, ... parti 4 nov.
SS Merchant Prince, McDougall parti 24 oct.
Steamship Ramona ..... parti 20 oct.

MONTEVIDEO

Steamship Carmanta..... parti 15 oct
Steamship Anglo African, Universitari 9 oct.

SANTOS

SS Merchant Prince, McDougal parti 15 oct.
Steamship Hannibal, Middletonparti 11 oct.

CANTANIA

Steamship Sicania, Marini.... parti 25 sept.

HAMBOURG

Steamship Nauvoria, Lantzsky... parti 31 oct.
Steamship Saxilia, Schade .....parti 14 oct.

ORAN

Steamship Manuelas, Heredia ... parti 5 oct.
Steamship Val Salzer ..... parti 21 oct.
Steamship Delphina Orlanda .. parti 25 oct.

OPORTO

Barque Oceana, Mollodo..... parti 4 oct.
Barque Amerton Paran ..... parti 14 oct.
Barque Emilia, Domingues.....parti 20 oct.

DUNKERQUE.

Steamship Michigan, Knudwhitsparti 17 oct.

CALETA BUENA

Steamship J H Barry, Allen.....parti 6 oct

TRIESTE

Steamship Marchesita, Evan-ichparti 17 oct.

SIERRA LEONE

Steamship Benito ..... parti 24 oct.

BARBADE

Steamship Helena, Handy..... parti 30 oct.

ANVERS

Steamship Nefjuia, Lantzsky... parti 30 oct.

HAVRE

Steamship Mexico, Faurah ....parti 20 oct.

Liste des navires dans le port

Jaugeage	Destination	Manifestes
Steamers.		
Blue Cross	Galveston	Stuyv dock
Cuitadian	Liverpool	Stuyv dock
Excelsior	Havana	2me dist 10
El Sud	New York	1me dist 8
Emma Grange	Rotterdam	1st dist 27
Hong Gesgow	Continent	Westwego
Hillpool	Barcelone	Point
Miguel Gallart	Progresso	rue 2me
Mexicaine	Progresso	Stuyv dock
Malin Head	Dublin	Westwego
Manchester Engineer	Manchester	Westwego
Mexican	Liverpool	Stuyv dock
Massachusetts	Bremen, Anvers	Stuyv dock
Nueces	Glasgow	rue Harmonie
Norman Prince	Havre	4me dist 18
Oregon	Cuba	Girod
Oregon	Como	1st dist 15
Princesse Lattitia	Gene	rue 2me
Scandinavia	Hanmarck	Stuyv dock
Rapanui	Hamburg	rue Market
Victor	Honduras	2me dist 30
Virginia	Venise Livorne ets	Stuyv dock
Venus	Port Limon	Algiers
Barques.		
San Antonio	Espagne ou ORDRE.	rue St James
Estrella	Mexique	Avec Voiers

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et du Mexique—Bœufs choisis par livre gross, 4½@4¾, fait to good par livre gross, 3½@4. ordinary to medium par livre gross, 3@3½. Vaches et génisses—Choice, par livre gross, 3½@3¾; fait to good par livre gross, 3¼@3½; vieilles, maigres par livre 2½@2¾. Taureaux et Cafis—Choice par livre gross, 2¾@3; cafis, par livre gross, 2½@3. Veaux—Choice, par livre, 7@7½; fait to good, par livre 6½@7; Veaux, par tête—Choice, $10@11 00; fait to good, $8@10

Bœufs de Mississippi, de la Louisiane et de l'Arkansas—Bœuf—Choice, par livre, gross 4½@4¾; fait to good, par livre, gross, 3½@4; maigres, par livre, gross, 2½@3¼. Vaches, Taureaux et Taureaux—Choice, par livre, gross, 3½@3¾; fait to good, par livre gross 2½@3; maigres, par tête $7@9; Veaux, par livre, gross, 3½@3¾; fait to good, par livre gross 2½@3; maigres, par tête $7@9. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches—Choice, $45@50; fait to good, $30@35. Nourrissons—Choice, $25@30; common to fair, $15@20; Porcs—Nourris au maïs, par livre, 5¾@6; nourris au "mast", par livre, gross, 5@5½. Moutons—Good to choice, par livre, 5½@6¼; common to fair, par tête, $1 @3 25

BOIS DE CONSTRUCTION

Yard and Delivery.

Pitch pine, per 1,000 ..... 100 15

Yellow pine rough, per 1,000 feet—

	Class A.	class B.	Class C.
Sills, joists and scantlings	$18 00	$12 00	$10 00
1, 1½ and 2x12..	25 00	15 00	13 00
Dressed flooring	25 00	18 00	13 00
2 and 3" dressed weather boards.	17 50	14 50	13 00
Ceiling, cellings..	28 00	22 00	18 00
Rough side boards or sheathing			9 50
Dressed side boards or sheathing			10 50
Weatherboards—Cypress—			
Siding, per lineal foot		10c	7c
Shiplapboards, cedar and prime		$18 00	$16 00
Merchantable		13 00	11 00
Beaky, 1 3-4, and 2x6		10 00	9 00
Pickets		14 00	
Mahogany timber portion		50 00	45 00
Cedar timber portion		50 00	45 00
Wormy lumber—Cypress		20 00	18 00
Pine timber, per 1000		20 00	18 00
Lumber—			
Shingles, cypress		$ 3 75	
Shingles, pine		3 00	
Lath, cypress		3 75	
Lath, pine		3 25	
Pickets		7 00	6
Posts, split, cypress		1 25	1 00
Posts, sawed, cypress		2 25	2 00
Posts, sawed, pine		6 00	5 00
Brick, Lake and I. C. R. R.		10 00	10 50
Brick, paving		9 25	9 75
Brick, ordinary		8 00	8 50
Sand, per load		1 25	1 50
Shells, small			3 00
Plaster, calcine		3 00	
Fire brick, American, per 1000		$25 00	$30 00
Fire brick, English, per 1000.		27 50	34 50
Fire clay, per barrel		1 50	
Lake fire clay		1 25	
Sewer pipe, per foot, according to size, 60-70 cf		10c	12

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la Athletic Park Amusement Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 79,641—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par A. B. Leopold, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier. — E. Howard McCaleb, Dinkelspiel, Hart et Davis, avocats. 10 nov—10 15 21

In re Darcantel et Dinsecilius en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 66,150—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George J. Glover, liquidateur dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart & Kernan, avocats.
8 nov—9 13 18

F. A. Seelong, Jr., vs Holmberg Engineering Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,087—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de la Holmberg Engineering Company et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par F. A. Seelong, Jr. receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Jos ph A. McCaleb, avocat pour le receveur.
6 nov—6 10 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de James J Kendrick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 80,820. Division D—Attendu que Patrick Kendrick a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James J. Kendrick décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours de la date de la présente publication les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pourquoi le compte final présenté par Mme Sophie Tufel administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier — Greffier Adjoint.
Cinge & Quintero, avocats
10 nov—10 14 19

Succession de Patrick Fields

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 80,838. Division C—Attendu que Adolfe Degas, administrateur a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick Fields, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours de la date de la présente publication les raisons pourquoi les opérations et homologations ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier — Ernest T Florance avocat.
10 nov—17

Succession de Charles A. Schneider

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 80,778. Division C—Attendu que Margaret Englander-Schneider a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles A. Schneider, décédé intestat suis et par le présent donne à tous ceux qui peuvent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, pour lesquels il ne serait pas fait droit à ladite pétition Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier — A. J. Caddi, avocat.
3 nov—3 7 12

Succession de Mme Orcelie Cesse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,821—Division B—Avis est par la présente donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par James Dunbar, administrateur de la succession de Mme Orcelie Cesse ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier — A. J. Caddi, avocat.
3 nov—3 7 12

Succession de Alexander Cohn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,185—Division A—Attendu que Albert J. Cohn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander Cohn, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pourquoi il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier—D H H Challe avocat.
5 nov—9 12 17

Succession de James A. Mignaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 80,760—Division B—Attendu que Mme Mary Sophie Lentz, veuve de James A. Mignaud, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James A. Mignaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL. Greffier — Robert J. Maloney, Paul W. Maloney avocats.
4 nov—4 9 13

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence,

Vastes et superbes terrains,

ADMIRABLEMENT SITUES,

No 1240 rue Sixième

SUCCESSION DE HENRY M. NEILL.

80,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 128 rue Carondelet. JEUDI, le 15 novembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté octobre 19 1906, de l'Honorable H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:—

L'élégante résidence en bois à deux étages et mansarde, No 1240 rue 6 ième, coin Sud-Est de la rue Chestnut, retirée de la banquette, contenant grandes galeries, vestibule, salons à arches, salle à manger, office, cave, chambre extra, buanderie, chambre à bois et charbon au rez-de-chaussée; galeries, vestibule, huit chambres à coucher et chambre à bain au premier étage; grande chambre garnie dans la mansarde.

Le terrain est décrit comme deux terrains lots de terre, ensemble avec tous les droits, votes, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilot No 163, borné par les rues Camp, Chestnut, Sixième et Septième, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan fait par J. N. De Pouilly, architecte le 6 septembre 1866, annexé pour référence à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 6me jour de Juin mois et année et mesurant chacun garants pieds de face à la rue Sixième sur cent vingt sept pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Ire No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Sixième.

Les terrains sont admirablement traités en jardin et pelouse et offrent une attrayante apparence.

La résidence est commode et confortable, et dans un excellent voisinage, offrant une belle vue des superbes terrains et bâtisses "Newcomb".

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y a-en un crédit de un et deux ans pour billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, avec la pacte de non aliénando portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au parfait final, 5 pour cent hono aires d'avocat dans le cas d'un procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sûreté. Les taxes, inclinant celles dues et exigibles en 1906 sont payées par le vendeur; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. L. Deuschaux, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Howe, Spencer & Locke, avocats.
14 oct—14 21 28—nov 4 11 18

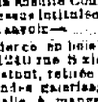

QUI EST ST-PAUL,

L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

8 avril—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenant 5 Enclos.

Vache Grasse, Chevaux, etc., etc.—Succession de JEHRE CAZAMOUCAZET

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—SAMEDI le 10 novembre 1906 à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, sur les lieux à l'encoignure du Chemin de Gentilly et la rue Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de vente signé le 25 octobre 1906 par l'Hon. Geo H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée la propriété mobilière et descrite d'écrite:

23 vaches laitières, charrette à lait, wagons à ressorts, wagons à lait harnais, voiture-wagon, un lot de meubles de maison meubles à lait, fermes, huit fromages à la crème, une monture etc.

Conditions Comptant
E. T. Florance avocat.
30 oct—30 nov 4 10

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX DE TROISIEME DISTRICT.

523 AVENUE ESPLANADE.

Entre les rues DEGATUR ET CHARTRES.

1916-18 RUE BOURGOGNE,

Entre les rues TOURO ET BOURBON.

1922 RUE BOURGOGNE,

Entre les rues BOURBON ET TOURO

Près du marché Lautenschlaeger

Succession de Marie Dorothea Frederic, veuve de Joseph Victor Chaury.

No 80,160—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D.

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR—Pascal J. Spear, Encanteur, Bureau 402 rue Perdido—MERCREDI, le 21 novembre 1906 à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des propriétés Foncières 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, à vertu de et conformément à un jugement in rem rendu et signé en cour ouverte, Nouvelle Orléans, le 12 octobre 1906, par l'Hon. W. B. Somerville, juge de la Cour Civile de District pour le cantonnement d'Orléans, Division D, pour le compte de faillite surcessions la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot No 523, borné par les rues Français, Decatur et Esplanade les rues Français, Decatur et Esplanade les rues Français, Decatur et Esplanade, lequel lot mesurant 32 pieds et 4 lignes de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, plus ou moins. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 1916-1918 rue Bourgogne, près du marché Lautenschlaeger, loué $25 par mois.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot No 263, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bourbon et Touro, et désigné par le No 2 de l'Ilot No 23 et mesurant 40 pieds 9 pouces de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 126 pieds plus ou moins. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 1916-1918 rue Bourgogne, près du marché Lautenschlaeger, loué $25 par mois.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot No 263 borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bourbon et Touro, et désigné par le No 3 de l'Ilot No 23 et mesurant 40 pieds 9 pouces de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 126 pieds plus ou moins. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 1922 rue Bourgogne, près du marché Lautenschlaeger, louées à $25 par mois.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance à un an et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente, jusqu'au paiement, lesdits billets devant être garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion en crédit et de transférer la police au porteur des billets.

L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans appréciation et cinq pour cent pour frais d'arrêt en cas de poursuite, que les billets soient donnés à un arrêt pour collection et toutes autres clauses usuelles. Les vendeurs paieront pour toutes les taxes inclinant celles dues et exigibles en 1906 sont payées par le vendeur; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Chas F. Claiborne, avocat.
21 oct—21 23 28—nov 4 11 18 21

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

Retiré de la banquette No 241 rue Belleville entre les rues Alix et Eliza borné par la rue Valette.

MARDI le 27 novembre 1906, à midi.—

Succession de John H. Follett.

No 79,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, Encanteur — Bureau 806 rue Perdido, — MARDI, le 27 novembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 5ème district de cette ville, dans l'Ilot No 163, borné par les rues Camp, Chestnut, Sixième et Septième, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan fait par J. N. De Pouilly, architecte le 6 septembre 1866, annexé pour référence à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 6me jour de Juin mois et année et mesurant chacun garants pieds de face à la rue Sixième sur cent vingt sept pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Ire No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Sixième.

Les terrains sont admirablement traités en jardin et pelouse et offrent une attrayante apparence.

La résidence est commode et confortable, et dans un excellent voisinage, offrant une belle vue des superbes terrains et bâtisses "Newcomb".

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y a-en un crédit de un et deux ans pour billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, avec la pacte de non aliénando portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au parfait final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sûreté. Les taxes, inclinant celles dues et exigibles en 1906 sont payées par le vendeur; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. L. Deuschaux, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Howe, Spencer & Locke, avocats.
14 oct—14 21 28—nov 4 11 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Yve Alcide La Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,740—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Auguste Lilliard, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.—A. J. Villeré, avocat.
8 nov—8 10 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur amélioré du Premier District.

Portant le No municipal 1417 rue Dumaine

Wm J Morgan, vs Miss Rhea D Alexander

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 8 1 3. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 22 novembre 1906 à midi, de la propriété chargée décrite à savoir—

Un certain lots de terre ensemble avec toutes ses améliorations qui s'y trouvent, droits rues privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon dépendant situés dans le dit lots borné par les rues Chartres Montégut, Royale et Esplanade, plus amplement décrits par les lettres B. C. D. E. et F. tracés sur le plan annexé à un acte de partage de l'succession de feu Edgar Pilié passé pardevant Fred De Saulet, notaire en cette ville, en date du 29 avril 1891 dont copie authentique de la liquidation du Dit Edgar Pilié, dans ledit plan ledits lots sont contigus et mesurant en mesure américaine, comme suit à savoir. Le lot B mesurant trente et un pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Chartres sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-sept pieds. Les lots C et D mesurant chacun trente et un pieds six pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-sept pieds; le lot E mesurant trente et un pieds six pouces de face à la rue Chartres par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Montégut de cent trente sept pieds et une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Clouet de cent quatre vingt pieds, deux pouces et cinq lignes de la première profondeur mesurant vingt pieds de largeur sur une ligne parallèle avec la rue Chartres par vingt deux pieds de profondeur entre lignes parallèles et étant la portion divisée lot et désignée dans le Plan No 2.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

Anthony J Bassi, avocat pour le demandeur.
21 oct—21 23 28—nov 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Dans l'Ilot borné par les rues Chartres, Montegut Royale et Esplanade—Propriété faisant face à la rue Chartres

Jacob Ermer vs Donaldsonville Cooperage Company Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,438—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 22 novembre 1906 à midi, de la propriété chargée décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes ses améliorations qui s'y trouvent, droits rues privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon dépendant situés dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot borné par les rues Chartres Montégut, Royale et Esplanade, plus amplement décrits par les lettres B. C. D. E. et F. tracés sur le plan annexé à un acte de partage de l'succession de feu Edgar Pilié passé pardevant Fred De Saulet, notaire en cette ville, en date du 29 avril 1891 dont copie authentique de la liquidation du Dit Edgar Pilié, dans ledit plan ledits lots sont contigus et mesurant en mesure américaine, comme suit à savoir. Le lot B mesurant trente et un pieds huit pouces et une ligne de face à la rue Chartres sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-sept pieds. Les lots C et D mesurant chacun trente et un pieds six pouces de face à la rue de Chartres sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent trente-sept pieds; le lot E mesurant trente et un pieds six pouces de face à la rue Chartres par une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Montégut de cent trente sept pieds et une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue Clouet de cent quatre vingt pieds, deux pouces et cinq lignes de la première profondeur mesurant vingt pieds de largeur sur une ligne parallèle avec la rue Chartres par vingt deux pieds de profondeur entre lignes parallèles et étant la portion divisée lot et désignée dans le Plan No 2.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

Gilbert L. Pugh, avocat pour le demandeur.
19 oct—19 26—nov 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente vendredi, le 30 novembre 1906,

De propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 3403 rue du Canal et formant le coin de l'avenue Hagan.

German American Homestead vs Mme Louise Zehnesen, veuve de Emile Baumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No 80,518—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier — Theo G. Spitzfaden, avocat.
6 nov—6 10 15

Succession de Mme Caroline Wentworth, veuve de Charles J. Wentworth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 78,813 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Health et Peter R. White, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier.
3 nov—3 7 12

Succession de Giuseppe Cina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 80,773—Division E—Attendu que Mme Giuseppe Cina (née Rosa Bastalina) a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Giuseppe Cina, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Loys Charbonnet, avocat.
1er nov—1 8 10

AVIS DE SUCCESS